

Rapport RSE 2025

de la Société Pierre Fabre SA



LABORATOIRES

Pierre Fabre



01. Présentation générale

1.1. Modèle d'affaires et cartographie des parties prenantes des Laboratoires Pierre Fabre

1.1.1. Le modèle d'affaires des Laboratoires Pierre Fabre

1.1.2. Cartographie des parties prenantes

1.2. Cartographie des risques des Laboratoires Pierre Fabre et analyse de double-matérialité

1.2.1. Cartographie des risques

1.2.2. Analyse de double-matérialité RSE

1.2.3. Enjeux traités dans ce rapport

1.3. Stratégie RSE des Laboratoires Pierre Fabre

1.4. Nos labels et évaluations

p.03

p.05

p.05

p.09

p.11

p.11

p.12

p.13

p.14

p.17

02. Nos engagements environnementaux

2.1. Stratégie climat et empreinte carbone 2025

2.1.1. Ambition, trajectoire et engagements

2.1.2. Gouvernance de la stratégie climat

2.1.3. Atténuation : réduire l'empreinte carbone sur l'ensemble des scopes

2.1.4. Adaptation : renforcer la résilience des sites aux risques climatiques

2.1.5. Tableaux récapitulatifs des émissions de GES par scope et par catégorie GHG Protocol

2.2. Énergie

2.3. Eau

2.4. Déchets

2.5. Biodiversité

2.5.1. Renforcer l'intégration de la biodiversité dans les décisions stratégiques

2.5.2. Réduire l'impact environnemental des activités et préserver la biodiversité

2.5.3. Sensibiliser les collaborateurs et les citoyens à la préservation de la biodiversité

p.19

p.21

p.22

p.22

p.22

p.27

p.28

p.31

p.33

p.35

p.37

p.38

p.38

p.39

03. Nos engagements sociaux

3.1. Effectifs

3.2. Diversité et inclusion

3.2.1. La parité Homme/Femme

3.2.2. La transmission intergénérationnelle

3.2.3. Le handicap

3.2.4. Indicateurs

3.3. Santé et sécurité des collaborateurs

3.3.1. Politique et Organisation

3.3.2. Plan d'actions

3.3.3. Indicateurs

3.4. Communication Transparente : Green Impact Index

p.41

p.43

p.44

p.45

p.46

p.47

p.47

p.48

p.49

p.50

p.50

p.51

04. Notre gouvernance

4.1. Gouvernance Responsable / Actionnariat salariés

4.1.1. Politique

4.1.2. Organisation

4.1.3. Développement de l'actionnariat salarié

4.1.4. Résultats

4.2. Achats Responsables

4.2.1. Organisation

4.2.2. Politique

4.2.3. Déploiement des évaluations RSE des fournisseurs

4.2.4. Résultats

p.53

p.55

p.56

p.56

p.57

p.57

p.58

p.59

p.59

p.60

p.60

01

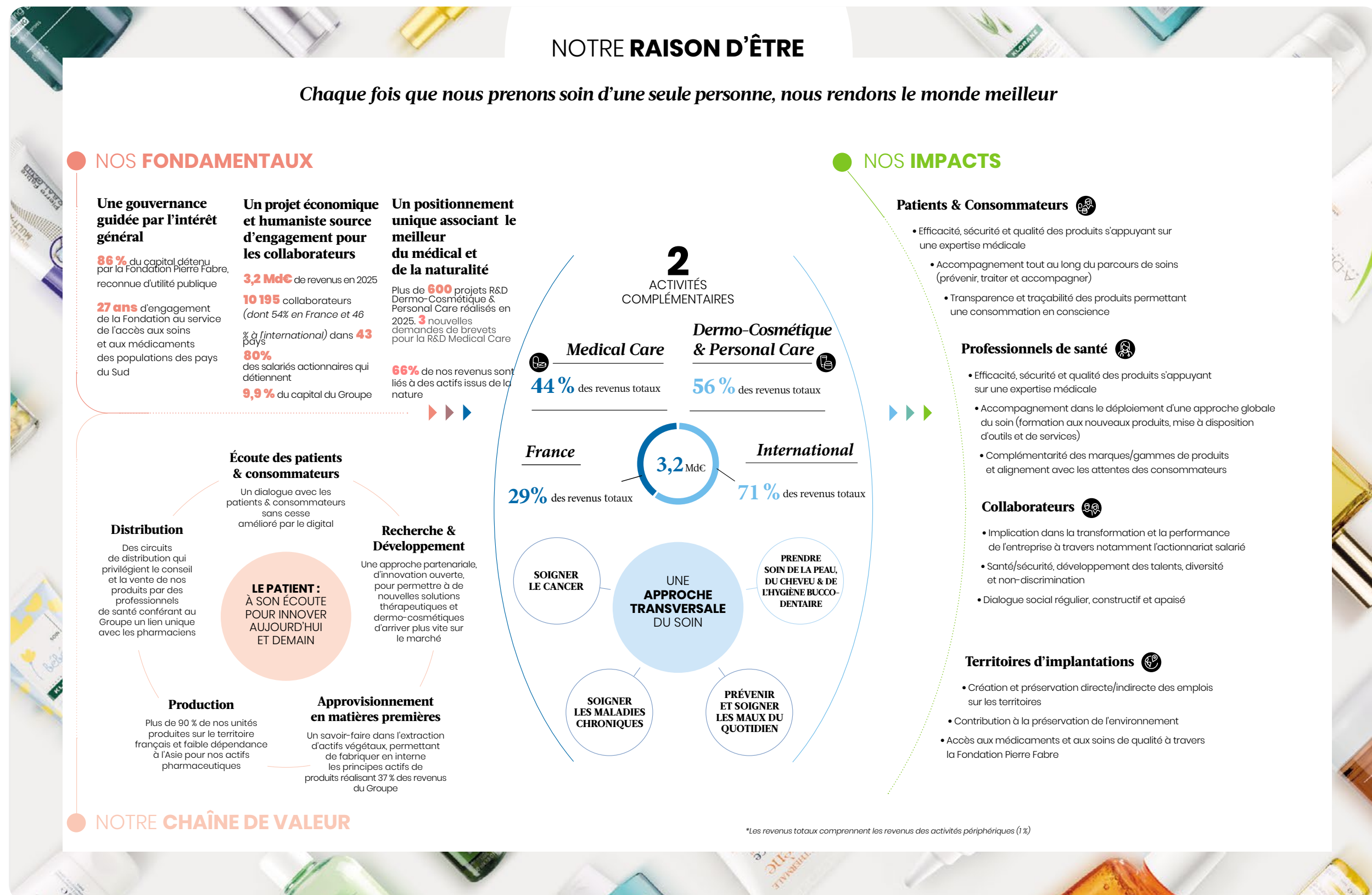
Présentation générale

- 1.1. Modèle d'affaires et cartographie des parties prenantes des Laboratoires Pierre Fabre p.05
- 1.2. Cartographie des risques des Laboratoires Pierre Fabre et analyse de double-matérialité p.11
- 1.3. Stratégie RSE des Laboratoires Pierre Fabre p.15
- 1.4. Nos labels et évaluations p.17

1.1.

Modèle d'affaires et cartographie des parties prenantes des Laboratoires Pierre Fabre

1.1.1. Le modèle d'affaires des Laboratoires Pierre Fabre





L'activité des Laboratoires Pierre Fabre est guidée par leur Raison d'être :

« Chaque fois que nous prenons soin d'une seule personne, nous rendons le monde meilleur. »

Elle inspire chacun des collaborateurs dans son travail quotidien et sous-tend chaque prise de décision stratégique. Cette Raison d'être est le socle du modèle d'affaires des Laboratoires Pierre Fabre, qui se nourrissent ainsi de l'écoute des patients, des consommateurs et des professionnels de santé pour imaginer les solutions innovantes de demain.

Une double expertise qui forme un tout

Les Laboratoires Pierre Fabre se distinguent par **une double expertise médicale et dermo-cosmétique**. Cette spécificité nous permet d'avoir une approche holistique du soin à travers successivement : la prévention de la maladie, son traitement lorsqu'elle survient et, enfin, la prise en charge des effets secondaires des traitements sur la peau, les cheveux ou la sphère bucco-dentaire. Cette double expertise se déploie dans plusieurs domaines, couvrant des affections courantes, mais aussi des maladies rares: le soin de la peau et du cheveu, l'hygiène bucco-dentaire, la dermatologie, l'oncologie, les maladies chroniques et les pathologies du quotidien.

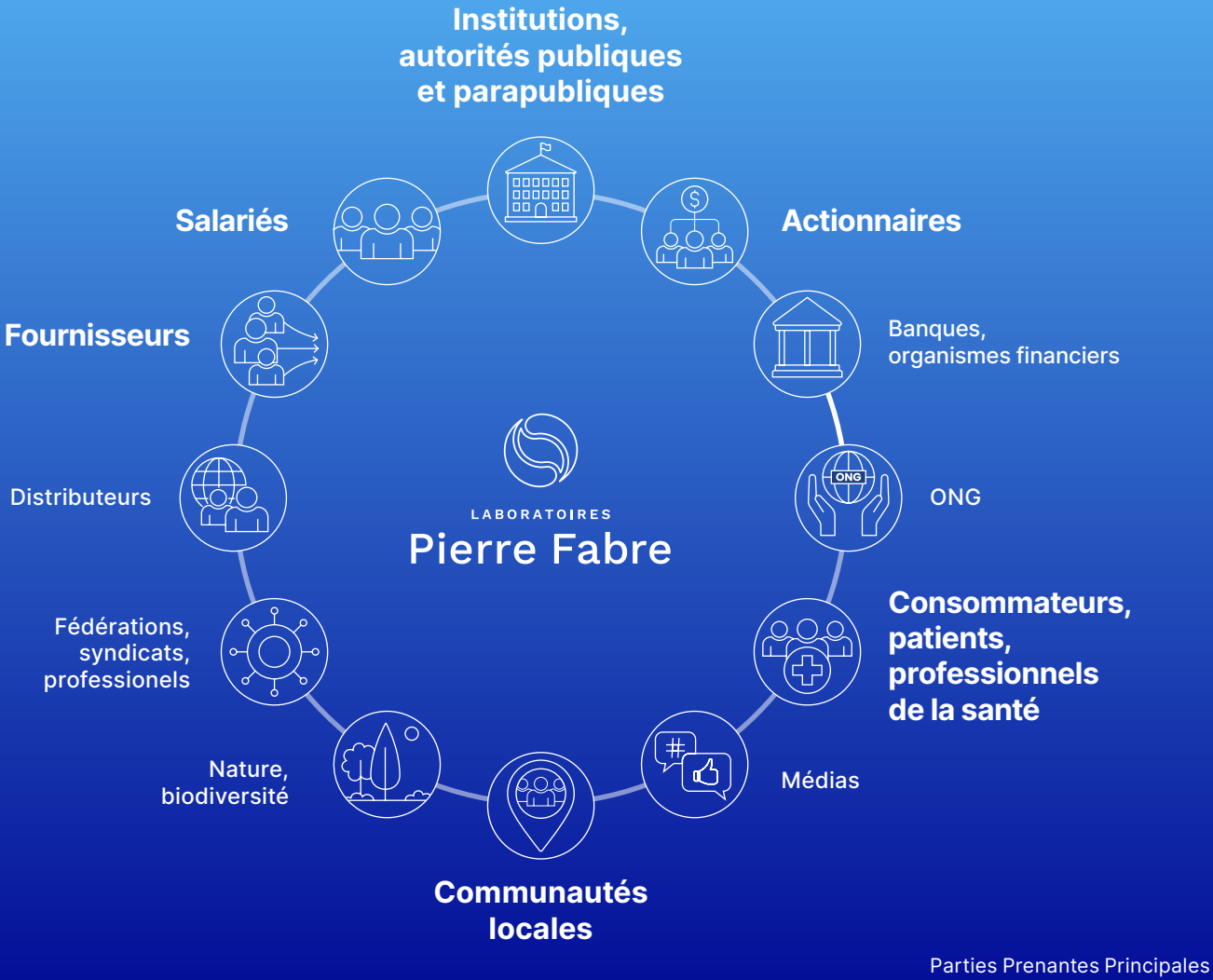
Des ambitions fortes pour chaque activité

À travers son activité Medical Care, les Laboratoires Pierre Fabre s'efforcent d'apporter des traitements porteurs d'espoir aux patients confrontés à des besoins médicaux non couverts en oncologie de précision, en dermatologie médicale et dans les maladies rares. Cette activité propose également une offre complète de produits de conseil officinal pour soigner les maux du quotidien, ainsi que des traitements prescrits par les médecins généralistes pour la prise en charge de maladies ou déficiences chroniques. L'activité Dermo-Cosmétique & Personal Care a pour mission de prendre soin des peaux pathologiques, du cuir chevelu et de la sphère bucco-dentaire afin d'améliorer la vie des patients et des consommateurs. Ses marques pointues et complémentaires, au plus proche des professionnels de santé et de leurs patients, s'attachent à développer des soins innovants et efficaces, dans le respect de l'environnement et avec les mêmes exigences éthiques et scientifiques que pour le médicament.

La proximité et l'accompagnement des patients et professionnels de santé

Depuis leur région d'origine et dans le monde entier, les Laboratoires Pierre Fabre cultivent la proximité. Leur credo : **faire preuve d'empathie et d'agilité pour entendre et répondre aux besoins des patients, des consommateurs et des professionnels de santé**. La relation avec les patients et les consommateurs a ainsi été renforcée grâce à la digitalisation, qui permet une écoute accrue. Les liens avec les associations de patients ont aussi été renforcés, pour mieux identifier les besoins et créer ensemble des solutions qui améliorent la qualité de vie des patients et de leurs proches. Pierre Fabre collabore également avec les professionnels de santé et enrichit des liens de confiance tissés depuis plus de 60 ans. À titre d'exemples, chaque année, nos équipes de terrain rencontrent quelque 9 500 oncologues dans le monde, plus de 35 000 médecins européens sont prescripteurs de nos soins dermo-cosmétiques, et de nombreux programmes de formation sont développés pour les équipes officielles, comme sur le sevrage tabagique par exemple. De même, 187 événements médicaux (de type symposium, réunion à l'hôpital, webinaire...) ont été organisés par les équipes centrales ou locales avec des professionnels de santé, donnant lieu à un Net Promoter Score (NPS) moyen de 85,2 pour l'année 2025, reflétant le très haut niveau de satisfaction exprimé par ces partenaires et l'excellence de notre collaboration.

1.1.2 Cartographie des parties prenantes



Méthodologie d'identification et de classification des parties prenantes :

L'entreprise s'est appuyée sur le référentiel ESRS 2 – SBM-2 de la CSRD, d'un benchmark des entreprises des secteurs pharmaceutique et dermo-cosmétique et des guides d'audit pour structurer l'identification de ses parties prenantes.

Dans un premier temps, les parties prenantes ont été recensées par grandes catégories, puis déclinées en acteurs concrets. Chaque partie prenante a ensuite été évaluée et classée selon trois critères :

- › Impact sur l'activité,
- › Niveau d'intérêt vis-à-vis de l'entreprise,
- › Niveau d'expertise,

ce qui permet de calculer un score d'importance et de hiérarchiser les parties prenantes (priorisation).

Pour chaque catégorie, ont également été identifiées :

- › les finalités de l'engagement (ex : ancrage territorial, conformité à la réglementation, réputation, partenariat, financement, etc.)
- › les modes de dialogue utilisés (ex : réunions, comités, audits, contrats, groupes de travail, etc.).

Cela assure une approche structurée et cohérente du dialogue avec les parties prenantes.

1.2.

Cartographie des risques RSE des laboratoires Pierre Fabre et analyse de double-matérialité



1.2.1. Cartographie des risques

1.2.1.1. Méthodologie

La cartographie des risques 2025 des Laboratoires Pierre Fabre s'appuie sur une démarche globale et harmonisée, conjuguant plusieurs leviers de contrôle et d'analyse.

Chaque année, la Direction des risques, en collaboration avec le Comité de Direction, établit la cartographie des risques du Groupe, validée par le Comité d'audit. Celle-ci est régulièrement révisée et mise à jour pour refléter l'évolution du périmètre couvert.

Chaque risque Groupe est noté selon les critères d'impact, de probabilité d'occurrence et de niveau de maîtrise, aboutissant à une matrice de criticité, un recensement des dispositifs existants ou à mettre en place, et une revue annuelle des politiques d'assurance.

Les risques Groupe sont classés en 5 catégories : stratégique, financier, opérationnel, conformité et RSE.

Les risques Groupe sont cartographiés dans une application dédiée à la gestion des risques Pierre Fabre.

1.2.1.2. Gouvernance et gestion des risques d'entreprise (ERM)

- › **La gouvernance des risques** repose sur une organisation structurée et collaborative.
- › **Le Comité d'audit** s'assure de l'existence et de l'efficacité du dispositif de gestion des risques et de contrôle interne.
- › **Le Comité de Direction (CODIR)** valide la cartographie des risques prioritaires et supervise le suivi global des plans d'actions relatifs aux risques critiques.
- › **Le Comité des Risques, organe transverse**, est chargé d'identifier, d'évaluer et de piloter les risques auxquels l'organisation est exposée.
- › Enfin, **les Risk Officers des Business Units et les experts métiers** assurent le suivi opérationnel des plans de prévention et de mitigation pour chaque domaine de risque, garantissant ainsi une maîtrise proactive et continue.

1.2.2. Analyse de double-matérialité RSE

1.2.2.1. Méthodologie

Dès 2023, l'entreprise a conduit une analyse de double-matérialité (matérialité d'impacts et matérialité financière) afin de se conformer aux exigences de la CSRD et des normes ESRS 1 et ESRS 2. La démarche s'est appuyée sur :

- › les recommandations de l'EFRAG (dont l'EFRAG IG 1 – Materiality assessment implementation guidance, 2023),
- › la liste des enjeux de durabilité de l'ESRS 1 « set 1 » (AR 16),

Fin 2024-début 2025, l'analyse de double-matérialité a été ajustée et complétée suite

- › aux analyses sectorielles (pharmaceutique et cosmétique) et benchmarks de concurrents soumis à la « vague 1 »,
- › aux remarques et recommandations émises par nos Commissaires aux comptes,
- › aux questionnements de nouvelles parties prenantes

Cette analyse couvre l'ensemble des sociétés consolidées des Laboratoires Pierre Fabre.

L'analyse de double matérialité a été présentée aux Commissaires aux Comptes au premier trimestre 2025, qui en ont validé la méthodologie et les conclusions.



1.2.2.2. Résultats de l'analyse de double-matérialité

Le tableau suivant présente les enjeux jugés matériels et qui seront traités dans le futur rapport de durabilité publié à partir de 2028 (données 2027).

ENJEUX MATÉRIELS	MATÉRIALITÉ D'IMPACT	MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE
Atténuation du changement climatique	X	X
Adaptation au changement climatique	X	X
Énergie	X	X
Eau	X	X
Ressources entrantes/sortantes et déchets	X	X
Pollution	X	
Impact sur les écosystèmes		X
Santé et sécurité des collaborateurs		X
Sécurité des consommateurs		X
Information des consommateurs		X

Les IRO associés (Impacts, Risques et Opportunités) seront présentés dans le futur rapport de durabilité, conformément aux ESRS de la CSRD.

Ces 11 enjeux ont été introduits dans les 5 familles de sujets à risques dans la cartographie des risques Groupe.

En 2026, une revue de l'analyse de double-matérialité a été menée et a conclu que l'analyse validée en 2025 reste pertinente.

1.2.3. Enjeux traités dans ce rapport

Le rapport de durabilité conforme aux exigences de la CSRD est en cours d'élaboration. Conformément au calendrier réglementaire (entreprise de la « vague 2 »), les Laboratoires Pierre Fabre publieront le rapport de durabilité, basé sur les résultats de l'analyse de double-matérialité en 2028 sur l'exercice 2027.

En attendant, et comme l'obligation de publier une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) a été abrogée, les Laboratoires Pierre Fabre se

sont engagés à publier un rapport RSE volontaire, basé prioritairement sur les enjeux et les résultats nécessaires aux principales attentes de nos parties prenantes.

Ce rapport volontaire n'a pas vocation à répondre, même partiellement, aux exigences de la CSRD.

1.3.

Stratégie RSE
des Laboratoires Pierre Fabre



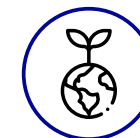
La mise en œuvre de la politique développement durable des Laboratoires Pierre Fabre est définie et supervisée par **Green Mission Pierre Fabre**, organisation et démarche intégrant depuis 2019 le département RSE et Développement Durable de l'entreprise. L'objectif de cette organisation, rattachée à la Direction Impact et Réputation, est de porter toujours plus haut l'engagement de Pierre Fabre en faveur de la naturalité et de l'éco-socio-responsabilité.

« Aujourd'hui plus que jamais, il est du devoir d'une entreprise comme Pierre Fabre d'œuvrer chaque jour pour une démarche d'engagement et de responsabilité vis-à-vis de la nature et de la société. »

Green Mission Pierre Fabre a pour ambition d'impulser et de soutenir en continu ces engagements, en travaillant à tous les niveaux de l'Entreprise en France et à l'international et en synergie avec tous les départements :

« Cultivons le respect de la nature et des hommes ».

La politique RSE s'articule autour des **4 enjeux majeurs** portés par Green Mission Pierre Fabre déclinés chacun en Feuilles de Route :



1. MIEUX PRÉSERVER

- **Favoriser** des démarches innovantes pour préserver les **ressources en eau** et notre activité afin de pérenniser notre **patrimoine végétal**
- **Promouvoir** une agriculture plus résiliente et plus respectueuse de la biodiversité (agroécologie, culture biologique)
- **Sélectionner** des **ingrédients biosourcés originaux** issus de filières éthiques ou durables

2. MIEUX INNOVER

- **Innover** en proposant des **produits éco-socio-conçus** pour réduire notre impact et répondre aux nouveaux modes de consommation
- **Valoriser** la qualité de notre **relation avec les patients** et ses effets positifs sur nos innovations

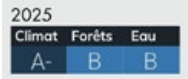
3. MIEUX PRODUIRE

- **Déployer** les démarches les plus impactantes dans le cadre de la **réduction de notre empreinte environnementale** (carbone, énergie) et de l'adaptation de nos activités
- **Promouvoir** l'économie circulaire en réduisant et valorisant nos **déchets**
- **Poursuivre** une politique **d'achats responsables**

4. MIEUX ENGAGER

- **Prendre soin** de la **santé**, de la **sécurité** et du **bien-être** de nos collaborateurs
- **Créer un environnement** où chaque collaborateur se sent **valorisé** (diversité, inclusion), **autonome** (formation) et **engagé** dans le développement durable de l'entreprise et sa mission
- **Valoriser l'engagement** de chaque **marque** (Green Impact Index, labels et actions en lien avec leur ADN)
- **Faire rayonner** notre modèle d'affaires unique de partage de la valeur avec nos parties prenantes : **l'actionnariat** pour nos collaborateurs **et l'accès aux médicaments** pour les patients grâce à notre **Fondation**

Nos labels et évaluations

LABEL	COMMENTAIRES
 Exemplaire ★★★★★ AFNOR CERTIFICATION 	Depuis 2012, la démarche RSE de PIERRE FABRE est régulièrement évaluée par un organisme extérieur sur la base de la norme ISO 26000 « Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale ». Les Laboratoires PIERRE FABRE se sont engagés en 2022 sur le référentiel d'AFNOR Certification « Engagé RSE / Responsibility Europe » et ont obtenu le niveau « Exemplaire » avec une note de 788/1000. En Novembre 2025, un nouveau cycle de labellisation de 3 ans a été initié et l'évaluation globale de notre démarche RSE a confirmé notre niveau « Exemplaire », avec une note en progression à 807/1000.
 Discloser 2025 	Le CDP (Carbon Disclosure Project) est une organisation internationale à but non lucratif qui évalue et publie les engagements environnementaux des entreprises, des villes et des institutions publiques. Il constitue aujourd'hui la plus grande base de données mondiale sur la performance environnementale et répond à une attente forte des investisseurs et partenaires. Cette organisation propose aux entreprises de répondre à un questionnaire sur leur impact environnemental incluant 3 volets : Climat, Forêts et Eau. Les notes vont de A à D-, reflétant le degré d'ambition, la fixation d'objectifs et les actions entreprises. Visant la note « Triple A » en 2032, les Laboratoires Pierre Fabre ont obtenu en 2025 les notes A-/B/B (Climat/Forêts/eau). Pierre Fabre a par ailleurs obtenu en 2025 la note A au SEA (Supplier Engagement Assessment) qui évalue la performance des entreprises en matière de gouvernance, d'objectifs, d'émissions de Scope 3 et d'engagement dans la chaîne de valeur dans le questionnaire CDP climat.
	Depuis 2024, Pierre Fabre est labellisé au plus haut niveau du Label Numérique Responsable pour l'ensemble de ses activités et filiales. Ce Label, accordé pour une durée de trois ans, s'appuie sur un référentiel construit par l'ADEME, le Ministère de la Transition écologique et solidaire et l'Institut du Numérique Responsable. Il vise à réduire les impacts des activités numériques d'une entreprise.

LABEL	COMMENTAIRES
	Les laboratoires Pierre Fabre sont engagés depuis plusieurs années dans une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) qui vise à limiter à court terme et à long terme les impacts environnementaux d'une opération de construction ou de réhabilitation de bâtiments conjuguée à l'optimisation du cadre de vie pour le confort et la santé de l'utilisateur. Les extensions de nos sites industriels de Soual et Avène ont été réalisées en intégrant une démarche expérimentale NF HQE™ Bâtiments tertiaires et bâtiments industriels. En 2025, le nouveau siège social de l'entreprise « Campus Chartreuse » à Castres a été certifié HQE niveau « Excellent » par Certivea.
	Nos sites industriels de Soual, Avène et Gaillac sont certifiés ISO 14001 par AFNOR Certification pour leur système de management environnemental. Le site de Gaillac est également certifié ISO 45001 par AFNOR Certification pour son système de management de la santé et de la sécurité au travail.
	En 2025, Les Laboratoires Pierre Fabre ont obtenu la note de 94/100 à l'Index d'Egalité Femme/Homme (calcul sur données 2024). La note a été calculée sur les données 2025 et pour 2026 nous obtenons la note de 99/100. Pour rappel, ce score prend en compte 5 dimensions : › Les écarts de rémunération › Les écarts d'augmentations individuelles › Les écarts de promotion › Le % de salariées augmentés en retour d'un congé maternité › Le nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations
	Depuis 2024, les Laboratoires Pierre Fabre possèdent le label KLESIA CAP HANDEO « Entreprise engagée auprès de ses salariés aidants ».

02

Nos engagements environnementaux

2.1. Stratégie climat et empreinte carbone 2025

p.21

2.2. Énergie

p.31

2.3. Eau

p.33

2.4. Déchets

p.35

2.5. Biodiversité

p.37

Site administratif de Campus Chartreuse certifié HQE infrastructures durables.

2.1.

Stratégie climat et empreinte carbone 2025



Extension du site administratif des Cauquillous certifiée HQE bâtiment durable.

2.1.1. Ambition, trajectoire et engagements

Les Laboratoires Pierre Fabre ont fait du climat l'un des piliers structurants de leur politique RSE. La stratégie climat vise à concilier développement de l'entreprise, contribution aux objectifs internationaux de lutte contre le changement climatique et renforcement de la résilience du Groupe.

Cette stratégie s'inscrit dans le cadre des objectifs de l'Accord de Paris, et d'objectifs quantifiés alignés sur la **Science Based Targets initiative (SBTi)**.

L'entreprise se donne pour objectifs à l'horizon 2030, par rapport à l'année de référence 2019 :

- › une **réduction de 46% des émissions des scopes 1 et 2**,
- › une **réduction de 28% des émissions du scope 3**, sur les postes les plus émissifs (achats, fin de vie des produits vendus, transport, déplacements professionnels),

Les Laboratoires Pierre Fabre ont également adopté un **objectif à long terme de « zéro émission nette », visant à contribuer à la neutralité carbone d'ici 2050**.

Le pilier climat est articulé autour de deux axes complémentaires :

- › un volet **atténuation**, centré sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble des scopes,
- › un volet **adaptation**, visant à préparer l'entreprise aux impacts du changement climatique et à sécuriser la continuité de ses activités.

2.1.2. Gouvernance de la stratégie climat

La gouvernance repose sur une organisation structurée et une articulation claire des responsabilités :

- › **Green Mission Pierre Fabre** assure le pilotage global de la stratégie climat, le suivi des trajectoires de réduction des émissions et la coordination des plans d'actions.
- › Un **Comité Climat** se réunit sur une base **trimestrielle** afin de suivre l'évolution de l'empreinte carbone, vérifier la cohérence des trajectoires avec les objectifs et arbitrer les priorités et les ressources.
- › Des **groupes de travail dédiés** construisent et mettent en œuvre des feuilles de route métiers, avec un suivi régulier des résultats.

2.1.3. Atténuation : réduire l'empreinte carbone sur l'ensemble des scopes

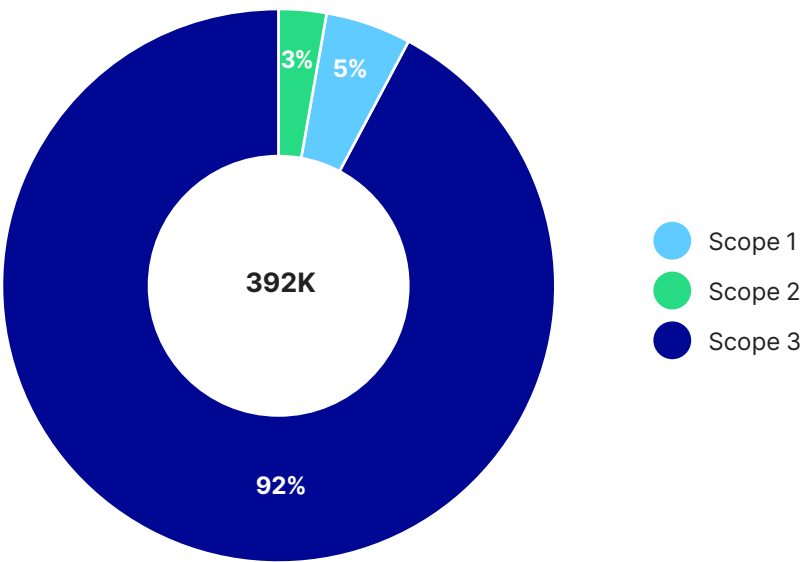
La stratégie d'atténuation repose sur le principe

« mesurer, éviter, réduire, séquestrer ».

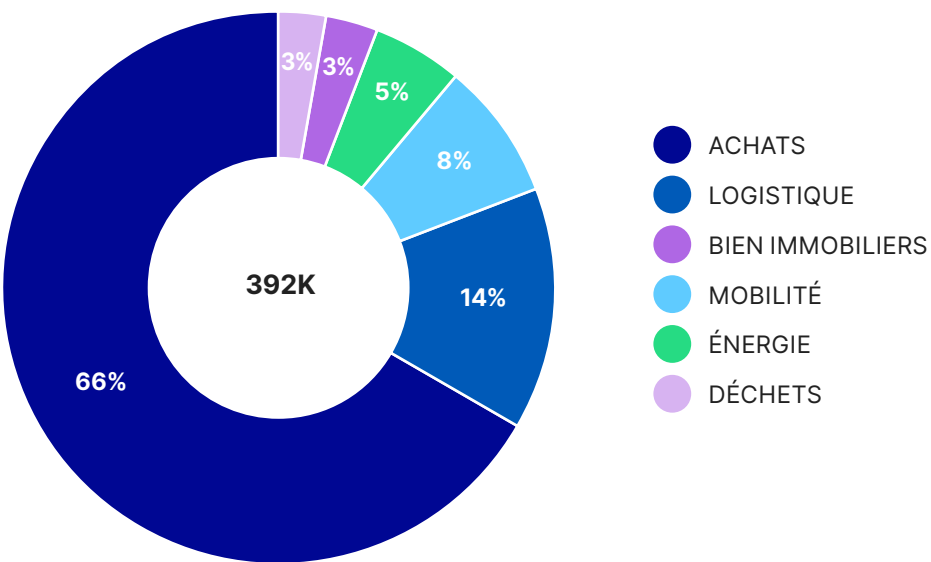
2.1.3.1. Mesurer

L'empreinte carbone des Laboratoires Pierre Fabre est calculée **annuellement** selon le **GHG Protocol** (scopes 1, 2 et 3). Les résultats 2025 sont présentés au niveau des graphes ci-dessous et dans le tableau « GHG inventory ».

Répartition des émissions de CO₂e par scope (tCO₂eq)



Répartition des émissions de CO₂e par poste d'émissions (tCO₂eq)



2.1.3.2. Éviter

L'impact carbone est pris en compte dans le développement des produits via le **Green Impact Index**, outil d'affichage de l'impact environnemental et sociétal des produits cosmétiques, des compléments alimentaires et des produits de bien-être et de santé familiale, fondé sur la méthodologie du document de référence AFNOR Spec 2215 publié en juin 2023.

L'estimation d'un **prix interne du carbone** au niveau des investissements de l'entreprise a également pour but d'orienter nos projets vers des projets bas-carbone.

2.1.3.3. Réduire

Des feuilles de route sont élaborées avec les différents métiers pour réduire les émissions et atteindre les objectifs fixés.

Focus sur les scopes 1 et 2 : énergie et parc automobile

Entre 2019 et 2025, les émissions **énergie** sont en baisse de **21 %** et celles liées au **parc automobile** de **29%**.

Les leviers structurants sont :

- La montée en puissance des **énergies renouvelables**,
- Les projets d'**efficacité énergétique** (optimisation des consommations, substitution d'équipements, projets Pompes à chaleur, etc.),
- L'augmentation de la part des véhicules hybrides et électriques.

Focus sur le scope 3 : achats, transport et déplacements professionnels

Les **achats de biens et services** constituent le premier poste d'émissions.

Entre 2019 et 2025, les émissions de ce poste ont augmenté de 15% en valeur absolue, tandis que leur intensité rapportée au chiffre d'affaires a diminué de 12%. Cette évolution résulte à la fois de la croissance de notre activité et de facteurs exogènes, liés notamment à la mise à jour des facteurs d'émission provenant de bases de données de référence (telles qu'Ecoinvent).

Nous avons pour objectif de réduire significativement l'empreinte carbone de nos achats tout en sécurisant nos approvisionnements, en soutenant nos fournisseurs et en créant de la valeur durable pour l'entreprise.

Les piliers mis en œuvre sont les suivants :

- Cartographie précise des émissions et priorisation des travaux** sur les articles/fournisseurs les plus émissifs
- Évaluation de la maturité « carbone » des fournisseurs** via Ecovadis, les rapports publics, les questionnaires CDP Climate change et des questionnaires internes,
- Engagement de nos fournisseurs** sur la mise à disposition de données carbone spécifiques et sur les objectifs de réduction d'émissions,
- Soutien des fournisseurs** via le déploiement en 2025

d'un programme de Reverse factoring intégrant des critères carbone,

Intégration de critères carbone dans la sélection des fournisseurs,

Écoconception en particulier au niveau du packaging. La stratégie d'éco-conception des packagings se base sur les principaux axes de travail suivants :

- Réduction de la quantité d'emballage
- Emballages plastiques Recyclés ou biosourcés avec traçabilité
- Emballages plastiques Recyclables, Réutilisables, Rechargeables ou Compostables.

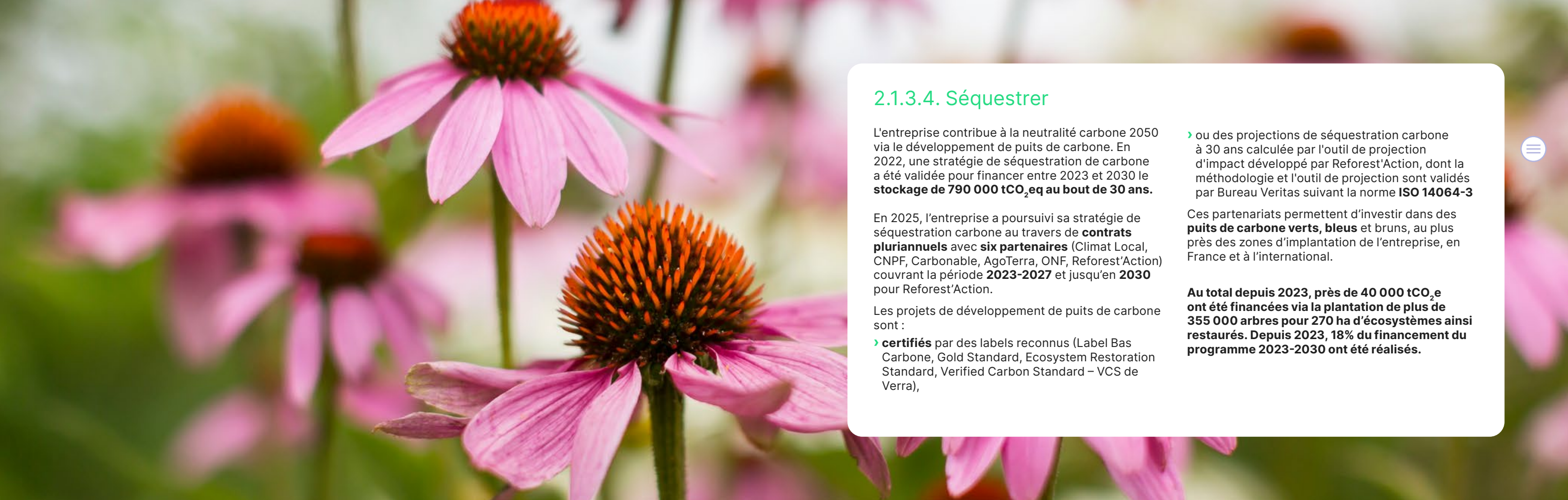
À fin 2025 les résultats sont les suivants :

- Réduction de 33% des émissions des achats pack (y compris fin de vie du packaging) par rapport à l'objectif de réduction de l'impact Carbone de 10 % par rapport à l'année 2019.
- Réduction de 16% en poids du plastique (au litre) mis sur le marché par réduction de la quantité d'emballage due à la suppression d'emballage, et due à la réduction du poids des emballages. L'objectif est une réduction de 10% vs 2022.
- 33% de plastique recyclé à fin 2025 pour un objectif de 25%.
- 89% de matériaux recyclables (papier, verre, aluminium, PP, PE, PET) pour un objectif de 100% (97% pour les produits dermo-cosmétiques).

Sur le poste **transport**, les émissions augmentent de **29% entre 2019 et 2025**, en lien avec l'augmentation de l'activité et une hausse du fret aérien en 2025 par rapport à 2024. Une feuille de route spécifique est déployée, articulée autour de :

- La réduction du recours au fret aérien,
- L'optimisation des schémas de transport (taux de remplissage, mutualisation, fréquence),
- La collaboration renforcée avec les prestataires logistiques,
- Le déploiement d'indicateurs de performance carbone et d'outils de suivi.

Les **déplacements professionnels** affichent une diminution des émissions de **49%** entre 2019 et 2025, confirmant la capacité de l'entreprise à pérenniser les changements de pratique (digitalisation, réunions à distance, rationalisation des déplacements).



2.1.3.4. Séquestrer

L'entreprise contribue à la neutralité carbone 2050 via le développement de puits de carbone. En 2022, une stratégie de séquestration de carbone a été validée pour financer entre 2023 et 2030 le **stockage de 790 000 tCO₂eq au bout de 30 ans**.

En 2025, l'entreprise a poursuivi sa stratégie de séquestration carbone au travers de **contrats pluriannuels** avec **six partenaires** (Climat Local, CNPF, Carbonable, AgoTerra, ONF, Reforest'Action) couvrant la période **2023-2027** et jusqu'en **2030** pour Reforest'Action.

Les projets de développement de puits de carbone sont :

➤ **certifiés** par des labels reconnus (Label Bas Carbone, Gold Standard, Ecosystem Restoration Standard, Verified Carbon Standard – VCS de Verra),

➤ ou des projections de séquestration carbone à 30 ans calculée par l'outil de projection d'impact développé par Reforest'Action, dont la méthodologie et l'outil de projection sont validés par Bureau Veritas suivant la norme **ISO 14064-3**

Ces partenariats permettent d'investir dans des **puits de carbone verts, bleus** et bruns, au plus près des zones d'implantation de l'entreprise, en France et à l'international.

Au total depuis 2023, près de 40 000 tCO₂e ont été financées via la plantation de plus de 355 000 arbres pour 270 ha d'écosystèmes ainsi restaurés. Depuis 2023, 18% du financement du programme 2023-2030 ont été réalisés.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PROJETS DE SÉQUESTRATION CARBONE EN 2025

Partenaire	Localisation principale 2025	Nombre de projets 2025	Surface restaurée / régénérée	Arbres plantés	Séquestration estimée régénérée	Horizon	Certification / évaluation principale	Co-bénéfices clés
Reforest'Action	Mexique (Vera Cruz) + Europe (ES, BE, PT, CZ)	5	222 ha	324 762	29 353 tCO ₂ eq	30 ans	ISO 14064-3 (Bureau Veritas)	Biodiversité, restauration de forêts, climat
Climat Local	France (haies champêtres)	7	19 ha	2 500	250 tCO ₂ eq	25 ans	Standard Climat Local conforme au Clean Development Mechanism de l'ONU	Biodiversité, trame bocagère, paysage
CNPF	France (projets forestiers)	4	18 ha	15 694	5 140 tCO ₂ eq	30 ans	Label Bas Carbone	Gestion forestière durable, biodiversité
AgoTerra	France, < 100 km des sites (exploitations agricoles)	22	846 ha (identiques à 2023)	n.c.	3 000 tCO ₂ eq	n.c.	Label Bas Carbone ou Gold Standard selon la chaîne de valeur	Transition agroécologique, sols, carbone brun
ONF	Avène (impluvium d'Avène, France)	1	8 ha	8 800	1 478 tCO ₂ eq	30 ans	Label Bas Carbone	Résilience forestière, protection de l'eau
Carbonable	Brésil, près de Rio de Janeiro	1	3 ha	3 127	1 214 tCO ₂ eq	40 ans	Equitable Earth	Qualité de l'eau potable, biodiversité tropicale

2.1.4. Adaptation : renforcer la résilience des sites aux risques climatiques

Le volet **adaptation** vise à anticiper et gérer les risques liés au changement climatique afin de garantir la **continuité d'activité** et la pérennité des activités.

Une **cartographie des risques climatiques** a été menée sur l'ensemble des **sites** monde Pierre Fabre, en considérant :

- plusieurs **scénarios climatiques** et plusieurs horizons d'analyse,
- 23 aléas climatiques (chaleur extrême, inondations, sécheresse, tempêtes, stress hydrique, feu de forêt, etc.).

Les travaux engagés visent à :

- prioriser les **sites à risques très élevé et élevé**, en particulier les sites de **production et de distribution**,
- élaborer des **plans d'adaptation** à partir de 2027 pour ces sites,
- étendre progressivement l'analyse aux **prestataires logistiques externes** et aux **fournisseurs stratégiques**,
- évaluer l'**impact financier** potentiel des risques climatiques et des mesures d'adaptation associées.



Site de production d'Avène certifié ISO 14001.

2.1.5. Tableaux récapitulatifs des émissions de GES par scope et par catégorie GHG Protocol

Emissions en tonnes équivalent CO ₂ (tCO ₂ e)	2019 (Année de référence)	2024	2025
Émissions de GES du scope 1			
Émissions brutes de GES du scope	25 268	19 150	18 564
Émissions de GES du scope 2			
Émissions brutes de GES du scope 2 basées sur la localisation	11 323	9 508	8 833
Émissions brutes de GES du scope 2 basées sur le marché	7 740	6 576	6 280
Émissions significatives de GES du scope 3			
1. Biens et services achetés	210 244	232 587	241 478
4. Transport et distribution en amont	42 408	42 561	54 893
6. Voyages d'affaires	18 118	12 049	9 328
12. Traitement en fin de vie des produits vendus	27 741	19 192	18 476
Autres émissions du scope 3			
2. Biens d'investissement	22 073	18 629	13 686
3. Activités relevant des secteurs des combustibles et de l'énergie	9 324	7 541	7 350
5. Déchets produits lors de l'exploitation	9 989	9 712	10 346
7. Déplacements domicile-travail des salariés	11 670	8 890	9 545
8. Actifs loués en amont	-	-	-
9. Acheminement en aval	-	-	-
10. Transformation des produits vendus	-	-	-
11. Utilisation des produits vendus	-	-	-
13. Actifs loués en aval	-	-	-
14. Franchises	-	-	-
15. Investissements	-	-	-



Emissions en tonnes équivalent CO ₂ (tCO ₂ e)	2019 (Année de référence)	2024	2025	2025 vs. 2024	2025 vs. 2019
Émissions de GES de scopes 1 et 2 (basées sur la localisation)	36 512	28 789	27 397	-5%	-25%
Émissions significatives de GES du scope 3	298 511	306 389	324 175	6%	9%

Intensité des GES basée sur le chiffre d'affaires net	2019 (Année de référence)	2024	2025	2025 vs. 2024	2025 vs. 2019
Émissions totales de GES (basées sur la localisation) par chiffre d'affaires (tCO ₂ e/M€)	160	124	124	0%	-23%



Hôtel d'Avène certifié HQE (Haute Qualité Environnementale).



2.2.

Énergie



Site de production des produits dermo-cosmétiques de Soual certifié ISO 14001.

Sur le volet Énergie, **Pierre Fabre s’est fixé de nouveaux objectifs en 2025 et s’est engagé, d’ici 2030, à :**

- Réduire sa consommation d’énergie de 40% par unité produite sur le périmètre de la Business Unit Opérations par rapport à 2019, **avec un résultat de -9% en 2025 ;**
- Augmenter sa part d’énergies renouvelables pour atteindre 80% de consommations d’énergie issue de sources renouvelables sur le périmètre global de l’entreprise d’ici 2030 et 100% sur les sites de production français, avec un **résultat en 2025 de 65,4 % sur le périmètre global de l’entreprise et 69% sur les sites de production français.**

La stratégie de l’entreprise combine des actions d’efficacité énergétique et des initiatives de décarbonation.

Efficacité Énergétique : Les actions d’amélioration de l’efficacité énergétique visent à la fois les **installations** et les **bâtiments** :

- Pour les installations : remplacement d’équipements par des matériels moins énergivores et plus performants, optimisation de l’exploitation des équipements, récupération de chaleur fatale sur certains équipements.
- Pour les bâtiments : migration vers des systèmes d’éclairage plus économes, renforcement de l’isolation thermiques des bâtiments et intégration de démarches Haute Qualité Environnementale (HQE) pour les projets de construction ou de rénovation).

Décarbonation :

Concernant **les consommations d’électricité** :

- Pierre Fabre a installé des systèmes **photovoltaïques** sur certains sites pour couvrir une partie des consommations électriques.
- L’entreprise a également recours à des **Garanties d’Origine** et à des **PPA (Power Purchase Agreements)**, en France et à l’international. Depuis 2013, un contrat de garantie d’origine couvre la majeure partie de ses sites français, garantissant que **100 % de l’électricité achetée** provient de sources renouvelables.

Concernant la **production de chaleur et de vapeur** :

- Pierre Fabre privilégie les énergies renouvelables ou de récupération (chaudière **biomasse**, incinérateur de déchets ménagers).
- Le remplacement du gaz naturel par du **biogaz** progresse : en 2025, le site de Gien est désormais 100 % alimenté en biogaz et le site de Soual est à 50 %.

D’ici 2030, des projets additionnels, tels que la mise en place de solutions de production de chaleur faible en carbone (chaudière biomasse, pompes à chaleur, etc.), la substitution du gaz par du biogaz et l’ajout de panneaux photovoltaïques permettront à l’entreprise de s’aligner sur ses nouveaux objectifs.

	Unité	2024	2025	Objectifs
Consommation totale d’Énergie	GWh ^{ef} *	145,3	147,9	-
Ratio Consommation totale Énergie / Chiffre d’affaires	MWh ^{ef} / M€	47,0	46,7	-
Évolution de la consommation d’énergie par unité produite par rapport à 2019 (périmètre Opérations)	%	- 19%	-9%**	-40% en 2030
Part d’énergies renouvelables dans le mix énergétique sur le périmètre Groupe	%	62,8	65,4	80% en 2030
Part d’énergies renouvelables dans le mix énergétique sur les sites de production français	%	65,7	69	100% en 2030

*GWh^{ef} = GWh d’énergie finale.
**Entre 2024 et 2025, le tonnage de vrac a augmenté de 9 %, tandis que le nombre d’unités produites a diminué de 10 % du fait de l’évolution de nos formats. Ceci explique l’évolution de l’indicateur.

2.3.

Eau



- L'eau prélevée pour les besoins des activités de l'entreprise provient des réseaux d'eau potable, de forages et de cours d'eau :
- › L'eau de ville est principalement utilisée pour la production,
 - › L'eau de forage est principalement utilisée pour la fabrication des produits des sites d'Avène et d'Aréal et pour l'installation d'eau osmosée du site de Gaillac,
 - › L'eau de rivière est utilisée pour le refroidissement de certaines installations.

Dans un premier temps, l'entreprise s'était engagée **à diminuer sa consommation d'eau de 20 % d'ici à 2024 par rapport à 2018.**

- Afin d'y parvenir, des actions spécifiques ont été mises en place visant à réduire la consommation d'eau, comme, par exemple :
- › Renforcer la surveillance des réseaux et installations pour améliorer le pilotage de la consommation d'eau (mise en place de compteurs, d'une gestion technique centralisée, etc.)
 - › Optimiser les cycles de lavage dans le process de production,
 - › Réutiliser la dernière eau de lavage pour le premier cycle de lavage du lot suivant,

- › Réaliser des améliorations techniques sur des équipements et installations ou les remplacer par des équipements plus performants pour réaliser des économies d'eau (c'est ainsi, par exemple, que l'osmoseur de l'usine de Gaillac, qui produit de l'eau osmosée à partir d'eau de forage, a été remplacé en fin d'année 2023, permettant un gain substantiel),
- › Réduire le débit d'eau de forage en entrée de l'unité de production d'Avène,
- › Sensibiliser les collaborateurs aux « bonnes pratiques » d'utilisation de l'eau.

Toutes les actions engagées ont permis dès 2023 de **dépasser l'objectif fixé**. Sur la période 2018-2024, les Laboratoires Pierre Fabre ont finalement **diminué de 37%** leur prélèvement d'eau.

L'entreprise s'est fixé un nouvel objectif : diminuer ses prélèvements d'eau de 15 % d'ici 2030 par rapport à 2024. Cet objectif s'applique sur un périmètre plus large, en cohérence avec les obligations relatives à la CSRD.

Parmi les actions prévues pour atteindre cet objectif, le **projet de réutilisation des eaux usées après traitement de l'unité de production de Soual** figure en bonne place. Soutenu par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, il doit permettre de diviser par 3 le prélèvement d'eau potable du site à l'horizon fin 2027.

	Unité	2024	2025	Objectifs
Prélèvement total d'eau	Milliers de m³	1 119,7	999,5	-
% d'évolution des prélèvements d'eau par rapport à 2024	%	N/A	-10.7	-15% en 2030

2.4.

Déchets

La réduction et la valorisation des déchets sont deux objectifs environnementaux majeurs pour l'entreprise. Toutes les pistes (réemploi, recyclage, compostage, valorisation énergétique) sont systématiquement explorées afin de maximiser la valorisation des déchets.

En France, la gestion des déchets industriels, de logistique et de R&D fait partie de contrats Groupe issus d'appels d'offres. Une vigilance particulière sur la valorisation des déchets est apportée lors de la sélection des prestataires. De plus, depuis près de 20 ans, l'entreprise utilise un système informatisé permettant la traçabilité des prestataires, de la quantité et de la destination des déchets. Le logiciel est interfacé avec Trackdéchets, la plateforme numérique mise en place par le Ministère de la Transition écologique pour assurer le suivi des déchets dangereux.

À l'international, chaque site industriel possède son propre mode de gestion des déchets en fonction des contraintes de son territoire.

Les déchets issus des activités de production, de chimie, de logistique et de R&D sur le périmètre France, et de production sur le site d'Aréal à l'international ont représenté près de **15 060 tonnes de déchets en 2025**.

Les Laboratoires Pierre Fabre avaient fixé un objectif de réduction de leur production de déchets de 15 % d'ici 2025 (par rapport à 2018) en limitant notamment le gaspillage, en augmentant le réemploi et en pratiquant le don de leurs invendus dès que cela est possible. **Sur la période 2018-2025, la production de déchets de l'entreprise a baissé de 7,2%**, un progrès notable bien qu'inférieur à l'objectif fixé.

Un nouvel objectif déchets a été fixé pour

la période 2024-2030 : **réduire la production de déchets de 5 % par unité produite d'ici 2030 par rapport à 2024** sur le périmètre de la Business Unit Opérations.

Dès le début de l'année 2021, anticipant l'entrée en vigueur des dispositions de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire (loi « AGECE »), l'entreprise s'est organisée pour donner au maximum ses produits cosmétiques invendus. Pour ce faire, un process spécifique a été mis en place par les équipes de Green Mission et de la Business Unit Opérations et les liens déjà existants entre Pierre Fabre et **Phenix** et **l'Agence du Don en Nature** se sont mués en partenariat pérenne. C'est ainsi que l'entreprise peut donner ses invendus à des grandes structures nationales comme à des associations locales de taille plus modeste, sur ses territoires d'implantation mais également au-delà, sur tout le territoire français.

La solidité du partenariat avec **l'Agence du Don en Nature** n'est désormais plus à démontrer et en 2025, ce sont près de **110 équivalents-palettes** de produits cosmétiques (soit 340 000 unités environ) qui ont été livrés par nos soins sur l'entrepôt-école de l'association, un lieu où une centaine de personnes en insertion ou réinsertion dans les métiers de la logistique sont professionnalisés chaque année.

Du côté de **Phenix**, ce sont plus de 2,1 millions de produits et échantillons (333 équivalents-palettes) qui ont été donnés au cours de l'année à 24 associations via ce partenaire labellisé « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale ».

	Unité	2024	2025	Objectifs
Quantité totale de déchets produits	Milliers de tonnes	14,6	15,1	-
Part de déchets produits valorisés	%	83,5	82,1	-
% EVOLUTION de production des déchets par rapport à 2018	%	-10	-7,2	-15% en 2025



2.5.

Biodiversité



Depuis sa création, les Laboratoires Pierre Fabre ont toujours été conscients de leur dépendance aux ressources naturelles et de la nécessité de les préserver. **Le Département Green Mission a structuré une approche intégrée des enjeux biodiversité, eau, carbone et déchets et a engagé l'entreprise dans une dynamique d'amélioration continue.**

En signant la charte Act4Nature France en 2020, Pierre Fabre a rejoint une alliance d'entreprises, d'acteurs publics, de scientifiques et d'ONG visant à protéger, valoriser et restaurer la biodiversité. Son nouveau plan d'actions 2026-2029 place au coeur de la démarche, **la traçabilité et la durabilité des ingrédients, ainsi que la protection d'au moins 10 % du patrimoine naturel du Groupe**, en cohérence avec la stratégie nationale pour la biodiversité et le Cadre mondial de Kunming-Montréal. L'ambition est double : contribuer à enrayer l'érosion de la biodiversité à l'horizon 2030, puis à sa restauration à plus long terme.

Ainsi, la stratégie Biodiversité de Pierre Fabre repose sur trois objectifs structurants :

2.5.1. Renforcer l'intégration de la biodiversité dans les décisions stratégiques

Pour ancrer ces enjeux au plus haut niveau, Pierre Fabre a mis en place une gouvernance dédiée : la priorité « Ressources » (biodiversité, eau, déchets) est désormais portée par un membre du Comité de Direction, garantissant la cohérence entre décisions stratégiques et objectifs de préservation du vivant.

Menée en 2023, l'étude **Global Biodiversity Score (GBS)** couvrant l'ensemble des activités du Groupe a montré que 97 % de l'empreinte biodiversité est liée aux activités en amont de la chaîne de valeur, principalement à la production d'ingrédients (glycérine, dérivés de palme et de coco...) et d'emballages (aluminium, plastiques). Ces matières premières exercent des pressions directes sur les écosystèmes, en particulier via le changement

d'usage des terres (47 %) et le changement climatique (50 %). **La perte de biodiversité induite a été estimée à 3,2 MSA/km² (Mean Species Abundance), soit l'équivalent d'une dégradation annuelle de 320 hectares d'écosystèmes.** Si les trajectoires Carbone et les stratégies d'écoconception des emballages permettraient de réduire cette empreinte d'environ 14 % à chiffre d'affaires constant, les priorités d'action ont été orientées vers la traçabilité et la durabilité des filières agricoles.

Pour aller plus loin, un projet de politique sur la zéro déforestation et conversion des écosystèmes a été initié afin d'anticiper le règlement européen sur la déforestation RDUE.

2.5.2. Réduire l'impact environnemental des activités et préserver la biodiversité

La réduction de l'impact environnemental s'appuie sur un travail de fond sur les filières d'approvisionnement. **Membre de la RSPO** (Roundtable for Sustainable Palm Oil) depuis 2022, Pierre Fabre a dépassé en 2025 son objectif intermédiaire avec 96 % de ses dérivés d'huile de palme achetés en grade RSPO Mass Balance, pour ses activités pharmaceutiques et dermo-cosmétiques. La cible est fixée à 100 % d'ici 2030. Pierre Fabre a publié par ailleurs son deuxième rapport de progrès (Annual Communication On Progress) sur le site de la RSPO. L'adhésion en 2025 au consortium **Action for Sustainable Derivatives (ASD)** renforce encore la transparence de la chaîne d'approvisionnement en dérivés de palme : 75 % des volumes sont désormais tracés au moulin et 65 % jusqu'aux plantations, assortis d'une veille environnementale et sociale sur les zones d'origine. La même logique est appliquée aux dérivés de soja et aux dérivés de bois (palettes, puis à partir de 2026, aux emballages secondaires et tertiaires). Au global, **87 % des ingrédients issus de la biodiversité utilisés en cosmétique et compléments alimentaires sont tracés au pays d'origine**, et font l'objet de premières analyses de risques environnementaux et sociaux.

Pierre Fabre dispose de surcroît, d'outils uniques pour contribuer à la préservation et à la restauration des écosystèmes. **Ses deux conservatoires botaniques agréés au titre de la CITES**, dans le Tarn, et dans le sud de Madagascar, sont reconnus pour leur expertise botanique. 1 341 espèces sont conservées en France, et 347 à Madagascar, parmi lesquelles 30% sont menacées. Ils échangent avec près de 120 structures nationales et internationales et contribuent à la sauvegarde de ressources végétales rares. **En 2025, le Conservatoire Botanique Pierre Fabre a également obtenu l'agrément des Jardins Botaniques de France.**

À Madagascar, l'entreprise a créé **la première aire volontaire protégée privée du pays**, couvrant 138 hectares. Cette zone de transition écologique, ouverte aux communautés locales et aux écoles, est à la fois un espace de cueillette de plantes médicinales

et un support d'éducation à la biodiversité.

En France, l'Association pour la Préservation de l'Impluvium des Eaux d'Avène assure la protection de la ressource en eau thermale et la mobilisation des acteurs du territoire.

Les espaces verts du Groupe font aussi l'objet d'inventaires réguliers en partenariat avec des écologues, afin d'améliorer la connaissance de la biodiversité locale et d'adapter les plans de gestion ; en 2025, **tous les sites français concernés ont formalisé leur plan de gestion.** Au Domaine du Carla (90 ha), un inventaire naturaliste complet a permis de définir des actions de protection et de restauration ciblées, avec un engagement de long terme. Dès 2026, des études de risques biodiversité seront déployées sur l'ensemble des sites à l'échelle mondiale.

L'entreprise agit aussi sur ses terres agricoles et industrielles, en implantant depuis 2014 des haies champêtres, en privilégiant le label « Végétal local », afin de renforcer les corridors écologiques. Sa filiale Pierre Fabre Agronomie développe et promeut l'agroécologie auprès des agriculteurs partenaires, avec des expérimentations en agroforesterie sur une parcelle de 14 ha et, sur la santé des sols en participant au programme européen LILAS4SOILS 2025-2028 sur un terrain de 5 ha.

Dans le cadre de son programme de séquestration carbone 2023-2030, Pierre Fabre **investit dans des puits de carbone** générant des co-bénéfices en termes de régénération des sols, de qualité de l'eau, de transition agroécologique et de soutien à la biodiversité. Ces actions se traduisent par des résultats tangibles : **en 2025, 1 085 hectares d'écosystèmes sont identifiés comme préservés** (foncier agricole, forestier, immobilier, impluvium d'Avène) et **2 856 hectares comme restaurés ou régénérés depuis 2007**, notamment via les programmes de séquestration carbone et la restauration d'une tourbière dans l'Hérault (digue du Bourdelet, en partenariat avec « ONF-Agir pour la Forêt »).

2.5.3. Sensibiliser les collaborateurs et les citoyens à la préservation de la biodiversité

Enfin, la sensibilisation des collaborateurs et des citoyens constitue un levier essentiel de la stratégie. Les conservatoires botaniques accueillent régulièrement professionnels de santé, salariés et scolaires, et **plusieurs sites** (dont le Conservatoire Botanique, Avène, le Carla et Terre d’Avoine) **sont labellisés Refuges LPO**. **Klorane Botanical Foundation** joue un rôle clé en finançant des projets de reforestation et d’agroforesterie en lien avec les filières d’approvisionnement (Équateur, Indonésie, Sénégal), en accompagnant les communautés locales et en sensibilisant les enfants à la biodiversité et aux plantes médicinales. En

2025, 1 200 arbres ont été plantés par des enfants dans le Tarn et à Madagascar dans le cadre du **programme Forest&Life**, tandis que 19 000 arbres supplémentaires ont été plantés sur les zones d’approvisionnements (Equateur, Indonésie, Sénégal).

À travers cette approche globale – scientifique, industrielle, territoriale et éducative – Pierre Fabre inscrit durablement la protection de la biodiversité au coeur de son modèle d’affaires et de sa contribution aux objectifs internationaux en matière de nature et de climat.

Indicateurs	Unité	2024	2025
% sites Monde à enjeu biodiversité à proximité de zones sensibles avec un plan d'action biodiversité	%	ND	48%
% ingrédients biosourcés évalués sur risques Environnemental et Social	%	48% (en volume)	53% (en volume)
Surfaces d'écosystèmes restaurés depuis 2007	ha	2 534	2 856
Surfaces d'écosystèmes préservés	ha	1 085	1 085

03

Nos engagements sociaux

3.1. Effectifs

p.43

3.2. Diversité et inclusion

p.44

3.3. Santé et sécurité des collaborateurs

p.48

3.4. Communication Transparente : Green Impact Index

p.51

3.1.

Effectifs



	Unité	2024	2025
EFFECTIF TOTAL	Nombre	10 195	10 054
Pourcentage de salariés en France	%	53,9	54,6
Pourcentage de salariés à l'international :	%	46,1	45,4
- Dont en Afrique/Moyen Orient	%	3,9	5,4
- Dont aux Amériques	%	11,8	11,0
- Dont en Asie/Océanie	%	6,6	6,9
- Dont en Europe (hors France)	%	23,8	22,1

3.2.

Diversité et inclusion



La Diversité & l’Inclusion au sein des Laboratoires Pierre Fabre prend racine dans les valeurs humanistes de notre fondateur et dans notre appartenance à une fondation reconnue d’utilité publique.

Pierre Fabre a bâti son groupe sur des valeurs d’intégrité, de responsabilité et de respect des hommes et de l’environnement. La très grande majorité des salariés sont actionnaires de l’entreprise et tous forment une communauté unie autour d’un projet collectif :

« prendre soin de l’Homme dans sa globalité et sa diversité ».

La diversité et l’inclusion sont des enjeux indissociables de notre raison d’être et condition sine qua non de notre performance. **Nous sommes fondamentalement convaincus que la variété des profils, la pluralité des identités et la diversité des sensibilités sont des sources indispensables de synergies, d’innovation et de créativité.**

C’est pourquoi nous souhaitons intégrer partout dans le monde des collaborateurs aux profils variés et différents car la diversité est une source d’épanouissement, d’équilibre social et de complémentarité pour chacun.

3.2.1. La parité Homme/Femme

Le plan d'action de Laboratoires Pierre Fabre inclut plusieurs initiatives :

L'adhésion début 2024 à l'initiative **#StOpE**, qui vise à combattre le sexisme sur le lieu de travail. Signée par les Laboratoires Pierre Fabre le 25 janvier 2024, avec l'engagement de mettre en œuvre au moins une des actions prioritaires au cours de l'année à venir. Nous nous sommes engagés à : « Former de façon ciblée sur les obligations et les bonnes pratiques de lutte contre le sexisme ordinaire ». A ce titre, nous avons déployé :

- › **Une Formation Obligatoire « Lutte contre le sexisme dit ordinaire en entreprise »** : Un module d'e-learning obligatoire pour tous les managers dans plusieurs pays. L'objectif en 2026 sera de déployer un module d'e-learning obligatoire dans toutes les langues.
- › **Le programme « Empow'Her »** : Ce programme phare vise à renforcer le sentiment de communauté et à encourager la participation active de nos collaboratrices, tout en soutenant leur croissance professionnelle par des opportunités de développement ciblées.
- › Parmi nos initiatives clés, la **Communauté Lead'Her**, constituée des principales femmes dirigeantes du Groupe, joue un rôle crucial en promouvant des modèles de réussite et en défendant la parité de genre. Cette communauté permet aux femmes de s'inspirer de parcours exemplaires et de se sentir soutenues dans leur évolution professionnelle.
- › Le **Programme Ment'Her** est une autre initiative majeure qui vise à développer les compétences en leadership des femmes et à transformer la culture d'entreprise en faveur de la parité de genre. Grâce à ce programme, les participantes bénéficient de l'accompagnement et des conseils de mentors femmes et hommes issus des instances dirigeantes du Groupe pour progresser dans leur carrière.
- › La **Formation Lead'HerShip** est conçue pour doter les femmes de compétences stratégiques en leadership et de présence exécutive. Cette formation leur permet de renforcer leur influence au sein de l'entreprise et de se préparer à des rôles de direction.
- › **Marketing de soi** : Pour les jeunes femmes talents, nous avons également mis en place des formations sur le marketing personnel.

D'autres actions globales :

- 1. Acquisition de Talents** : Garantir les principes d'égalité des chances et de non-discrimination dans le processus de recrutement.
 - › Texte intégré dans toutes nos offres d'emploi pour refléter notre engagement : Nous sommes convaincus que la diversité est une source d'épanouissement, d'équilibre social et de complémentarité pour nos collaborateurs, nos offres sont donc ouvertes à toutes et tous sans restriction.
- 2. Mobilité Interne et Équité Salariale** : Des actions et groupe de travail ont eu lieu pour
 - › S'assurer que les promotions et les augmentations salariales pour les femmes soient au moins égales à celles des hommes.
 - › Atteindre un score de 90 points pour l'index français en 2025 (**94 points en 2025** sur les données 2024 et **99 points en 2026** sur les données 2025)
 - › Créer une méthodologie simple pour analyser l'écart salarial entre les genres dans les différents pays
- 3. Leadership Team** : un indicateur clé de performance (KPI) est suivi afin d'augmenter le pourcentage de femmes dans notre Leadership Team d'ici 2030.



3.2.2. La transmission intergénérationnelle

Convaincus que la diversité des générations est une richesse pour l'entreprise, **nous faisons de la transmission des savoirs, du partage d'expériences et du dialogue intergénérationnel une priorité**. Nous veillons à créer un environnement où chaque génération peut apprendre des autres, contribuer pleinement et développer ses compétences au service de la performance collective.

Ainsi le Groupe s'est engagé dans 2 programmes à destination des jeunes Talents :

- 1.** Le programme **New Gen** concerne chaque année, depuis 2024, 12 jeunes talents de moins de 35 ans issus de tous les pays du groupe, et représentant différents métiers et genres. Ils proposent au Comité Exécutif du groupe des idées innovantes en lien avec le plan stratégique et bénéficient d'un plan de formation spécifique. 36 jeunes talents ont été accompagnés dans ce programme depuis sa création. 50% des participants de la première et deuxième édition ont eu une mobilité locale ou internationale au cours ou à la fin du programme. Les projets portés ont eu des retombées concrètes, mettant en valeur l'inclusion de différents niveaux générationnels dans la construction de l'avenir du groupe.
- 2.** Du programme NEWGEN est né le programme **NEXUS**, initiative proposée par les participants de la première édition du NEWGEN en fin 2024. Ce programme permet à chaque filiale dans le monde de reproduire au niveau local un dispositif d'inclusion de jeunes talents au sein des décisions du comité de direction. De jeunes talents locaux proposent des idées innovantes pour améliorer la vie en entreprise et la performance collective. Les participants sont également accompagnés par un parcours de formation similaire à celui de la NEWGEN. Ce programme est déployé dans 8 pays depuis 2024 avec 32 participants couverts.

Par ailleurs, **des mesures spécifiques relatives aux collaborateurs seniors** ont été négociées et déployées en France. Elles portent notamment sur des dispositifs d'allègement d'activité en fin de carrière permettant de favoriser le maintien dans l'emploi et des dispositifs de départ anticipé généreux.

En 2026, le Groupe engage une réflexion plus large pour développer de nouvelles initiatives axées sur la transmission entre générations, à déployer en 2027.



3.2.3. Le handicap

Les Laboratoires Pierre Fabre s'engagent également dans l'intégration et l'emploi des personnes en situation de handicap. **Insérer, maintenir dans l'emploi et former les personnes en situation de handicap sont au coeur de nos priorités.**

En France, cette volonté de concilier à long terme sa politique d'emploi en faveur des travailleurs handicapés s'est pérennisée depuis 1989. Le douzième accord d'entreprise a été signé avec les partenaires sociaux et est entré en vigueur en 2025. De nombreuses actions

sont menées aussi bien en interne qu'en externe pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap.

Cette politique d'inclusion nous permet, à l'échelle de la France, d'obtenir **le taux d'insertion de travailleurs handicapés s'élevant à 7.74% à fin 2025.**

Nos filiales mettent également des actions en place sur cette thématique.

3.2.4. Indicateurs

Parité Homme-Femmes

	Unité	2024	2025
Part de femmes au sein de la « Leadership team »	%	37	42
Index Egalite Homme/Femme en France	%	89	99

Handicap

	Unité	2024	2025
Taux de travailleurs handicapés en France	%	6,80	7,74



3.3.

Santé et sécurité des collaborateurs



Les Laboratoires Pierre Fabre place la santé et la sécurité de ses collaborateurs au coeur de ses préoccupations, en cohérence avec sa mission et sa stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).



3.3.1. Politique et Organisation

La politique Santé & Sécurité vise à préserver l'intégrité physique et la santé mentale des collaborateurs en France et à l'international, par la prévention des accidents du travail, des blessures et des maladies professionnelles, et par la promotion de conditions de travail favorables à la QVT.

Elle est pilotée au niveau Groupe par la Direction Santé & Sécurité au Travail, en lien avec les Directions RSE & Développement Durable, Services Généraux & Assurances et HSE Opérations, afin d'assurer un cadre de travail sain et sûr sur l'ensemble des entités.

3.3.2. Plan d'actions

En 2025, les Laboratoires Pierre Fabre ont poursuivi le déploiement de sa politique Santé, Sécurité structurée autour de trois piliers – **rôles et responsabilités, maîtrise des risques et opportunités, mesure de l'efficacité et amélioration continue** – complétés par un axe transversal de développement de la culture santé-sécurité.

Maîtrise des risques et Qualité de Vie au Travail

En 2025, les actions ont été priorisées sur les risque routier pour les collaborateurs des réseaux, la prévention des risques critiques techniques pour nos sites des Opérations, et pour tous sur les risques psychosociaux et la QVT.

- › **Risque routier** : poursuite du plan de formation pour les collaborateurs des réseaux, avec désormais plus de 730 personnes formées via un coaching en situation réelle.
- › **Prévention des risques psychosociaux (RPS) et santé mentale** : au dispositif de prévention renforcé par l'accord de 2023, le programme visant à adresser la gestion des changements s'est développé incluant par exemple les managers porteurs de changement.
- › **Qualité de Vie au Travail** : ouverture du site Campus, conçu avec une forte attention aux conditions de travail (acoustique, lumière, vie de site) et accompagné d'un dispositif de conduite du changement, avec un taux de satisfaction de 97 % ; chaque projet de déménagement fait l'objet d'un regard particulier sur ces conditions de travail par l'intermédiaire du Comité Immobilier regroupant les fonctions techniques et RH.

Culture santé-sécurité et engagement des collaborateurs

Axe transversal et complémentaire, le développement de la culture soutien les actions techniques ou organisationnelles engagées.

Pour l'ensemble de nos activités Opérations, les dispositifs **Initiatives HSE** et les formations « **3S – See it, Say it, Solve it** » sont maintenus et renforcés, ainsi que de la **Safety Academy** pour les managers qui sera étendue aux collaborateurs.

Les équipes tertiaires et réseaux ont bénéficié en France des échanges santé et sécurité pilotés par les managers, via des séquences thématiques favorisant la prise de conscience des risques et la formalisation d'engagements collectifs.

La 5^{ème} Semaine mondiale de la santé et sécurité est restée un moment clé commun de sensibilisation pour toutes les entités, combinant événements Groupe et ateliers locaux ludiques.

Mesure de l'efficacité et amélioration continue

Dans une logique d'amélioration continue, le Groupe a poursuivi sa **campagne annuelle d'évaluation de conformité** aux exigences internes en santé-sécurité sur l'ensemble des implantations. Exercice important, les **Revues de Direction H&S** ont été reconduites. Elles seront progressivement étendues aux périmètres France jusque-là non concernés.

Cette démarche intégrée permet à Pierre Fabre de **consolider la réduction des risques principaux**, de soutenir la **prévention des accidents du travail** et des maladies professionnelles et de **renforcer durablement la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail de ses collaborateurs**.

3.3.3. Indicateurs

	2023	2024	2025
Taux de gravité France	0.40	0.69	0.44
Taux de gravité France + International	0.27	0.38	0.25
Taux de fréquence France	5.00	5.17	3.59
Taux de fréquence France + International	4.46	3.84	2.76

3.4.

Communication Transparente :
Green Impact Index



Afin de répondre aux attentes des consommateurs en matière de composition des produits et de leur impact environnemental et sociétal, Les Laboratoires Pierre Fabre ont fait le choix de communiquer de manière transparente en évaluant ses produits (cosmétiques, compléments alimentaires et produits de bien-être et de santé familiale) par l'outil d'affichage de l'impact environnemental et sociétal, le Green Impact Index. Un outil fondé sur la méthodologie du document de référence AFNOR Spec 2215.

Pour une totale transparence sur les engagements RSE portés directement par ses produits, Pierre Fabre a développé en 2021 le GREEN IMPACT INDEX permettant de mesurer la performance RSE d'un produit, d'en améliorer le profil et de donner une information concrète sur les actions environnementales et sociales inhérentes à chaque produit Pierre Fabre.

Les Laboratoires Pierre Fabre en 2023 ont souhaité ouvrir au plus grand nombre cette démarche. C'est dans cette optique que, pour la première fois, 120 experts et scientifiques issus de 26 organisations (fournisseurs, bureaux d'études et structure académique), ont travaillé ensemble sous l'égide d'AFNOR Normalisation pour co-construire une méthodologie de calcul et d'affichage de l'impact environnemental et sociétal des produits cosmétiques, de bien-être et de santé familiale. Le résultat de ces travaux a permis, en seulement 9 mois, de publier l'AFNOR Spec 2215 en juin 2023 pour permettre aux consommateurs d'être informés de manière simple et transparente sur l'impact environnemental et sociétal de leurs produits.

Au-delà de l'impact carbone, la méthodologie intègre les enjeux sociétaux ainsi que des enjeux de biodiversité et

de naturalité, pour aller vers des produits plus durables. Ainsi, l'AFNOR Spec 2215 propose une méthodologie d'affichage tenant compte de l'ensemble des enjeux RSE et nos études montrent que c'est cette approche holistique qui est attendue par les consommateurs. Elle permet également de pouvoir comparer les produits grâce à une même méthodologie utilisée par plusieurs marques et répond à l'évolution réglementaire française et européenne sur l'affichage environnemental du secteur des cosmétiques.

Le Green Impact Index est donc dorénavant un outil d'affichage des cotations des produits graduées de A à E évaluant plus de 50 critères. Il permet ainsi aux consommatrices et consommateurs de choisir leurs produits en toute connaissance de cause.

Cet outil d'affichage transparent et reconnu est incarné par le Consortium Green Impact Index, une association loi 1901 créée en juillet 2023, qui compte 28 membres actifs à fin 2025. L'association a pour mission de rendre accessible cet outil à toutes les entreprises, des TPE et PME jusqu'aux groupes internationaux, de faire monter en compétences l'ensemble des membres qui rejoindront l'association sur l'éco-socio-conception des produits du périmètre considéré.

En 2024, l'ensemble des produits statuts cosmétiques et compléments alimentaires a donc été réévalués avec la nouvelle méthodologie. Les notes Green Impact Index sont affichées sur les fiches produits des sites de marques.

Au 31 Décembre 2025, ce sont près de 3000 produits Pierre Fabre qui ont été cotés dont 74% sont notés A ou B ce qui représente 76.2% du chiffre d'affaires des Laboratoires Pierre Fabre sur le périmètre d'application du Green Impact Index.

	Unité	2023	2024	2025
% du chiffre d'affaires généré par des produits éco-socio-conçu (notés A et B) selon le Green Impact Index, hors médicaments et accessoires	%	66.2*	69.2**	76.2**

*indicateur obtenu à partir de l'application de la version 1 du Green Impact Index (« Green Impact Index by Pierre Fabre »)

**indicateur obtenu à partir de l'application de l'AFNOR SPEC 2215 (« Green Impact Index Consortium »)

04

Notre gouvernance

4.1. Gouvernance Responsable / Actionnariat salariés

p.55

4.2. Achats Responsables

p.58

4.1.

Gouvernance Responsable / Actionnariat salariés

Dans un monde de plus en plus volatile et complexe, la pérennité d'une organisation passe par sa capacité à prévoir un certain nombre d'évolutions économiques, à prendre en compte les enjeux socioenvironnementaux suffisamment tôt, afin d'anticiper une potentielle transformation de son marché, l'attraction et la rétention des meilleurs talents, la fidélisation de ses clients et à prévenir les risques réputationnels.



Pour répondre à ces défis, bon nombre d'entreprises ont réarticulé leur stratégie et leur organisation autour d'une raison d'être. Le déploiement d'une gouvernance responsable garantit que la stratégie de l'entreprise est alignée avec cette dernière et qu'elle intègre pleinement les enjeux sociaux et environnementaux.

4.1.1. Politique

Par la volonté de Monsieur Pierre Fabre, les collaborateurs du Groupe sont depuis 21 ans étroitement associés à la performance de l'entreprise grâce à un **plan d'actionnariat**

salarié : le plan RUSCUS. Ainsi, **aux côtés de la Fondation Pierre Fabre, les salariés sont les seuls actionnaires du Groupe.**



4.1.2. Organisation

Les Laboratoires Pierre Fabre est doté d'une structure actionnariale spécifique, avec, schématiquement, **une détention très majoritaire par la Fondation Pierre Fabre, complétée d'un actionnariat salarié.** Cette structure, unique en France, est le gage de la solidité capitalistique des Laboratoires Pierre Fabre, et de la pérennité de son indépendance, conformément aux volontés de son Fondateur.

La Fondation Pierre Fabre, actionnaire majoritaire des Laboratoires Pierre Fabre (détention directe et indirecte de plus de 86%), est une **fondation reconnue d'utilité publique** depuis 1999.

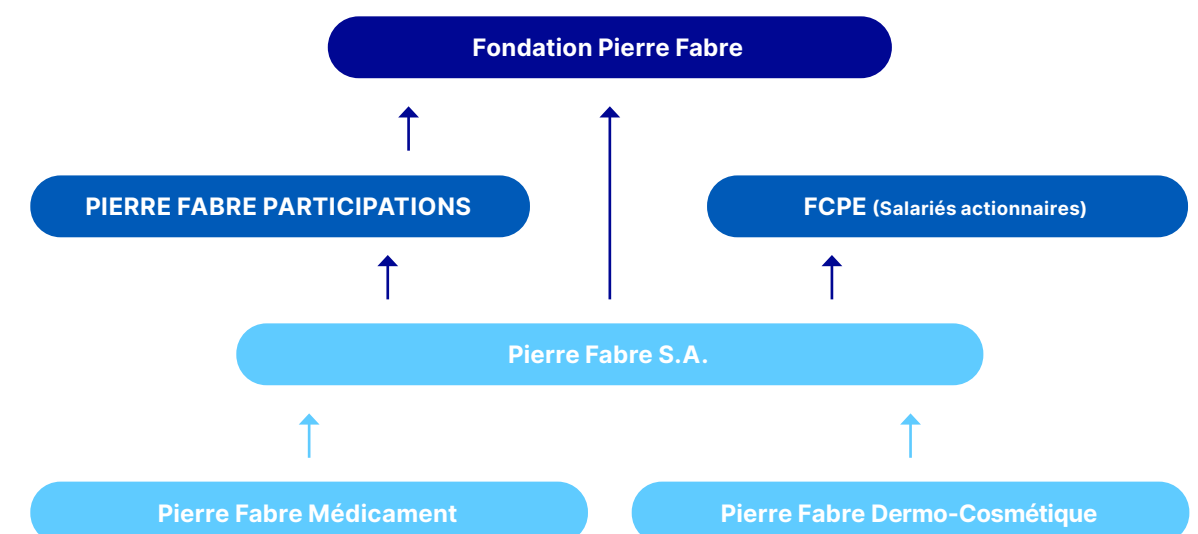
Elle intervient dans le domaine de l'accès aux soins au profit des populations des pays les moins avancés et à celles des pays émergents dans le monde, ainsi qu'aux populations exceptionnellement plongées dans des situations de crise grave d'origine politique, économique et/ou naturelle. Elle est opératrice des programmes qu'elle développe en appui direct de partenaires locaux (universités, hôpitaux, sociétés savantes, Organisations de la société civile) en coordination avec

les autorités (Ministères de la Santé et de l'enseignement supérieur). Elle mène actuellement 35 programmes répartis dans 22 pays, en Afrique, en Asie, en Haïti et au Liban.

Elle intervient principalement dans les domaines de la formation des pharmaciens et des spécialistes du médicament, de la lutte contre la drépanocytose, première maladie génétique mondiale, de la dermatologie avec des programmes plus particulièrement dédiés aux personnes atteintes d'albinisme, de la e-Santé et enfin de l'accès aux soins des populations vulnérables, en soutenant notamment les actions du Dr Denis Mukwege, prix Nobel de la paix en faveur des femmes victimes de violences sexuelles de guerre.

Le respect des textes en vigueur concernant le fonctionnement des fondations actionnaires amène la Fondation à ne pas intervenir dans la gestion directe des activités du Groupe.

Les salariés actionnaires détiennent des actions Pierre Fabre SA par le biais d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) intégré au Plan d'Epargne Groupe.



Le groupe pourvoit ainsi au budget de la Fondation à l'aide de subventions et/ou d'une politique de distribution adaptée de dividendes. À cet effet, depuis plusieurs années,

une partie des bénéfices des Laboratoires Pierre Fabre, est reversée à ses actionnaires dont la Fondation Pierre Fabre.

4.1.3. Développement de l'actionnariat salarié

Déployé en France en 2005, le plan RUSCUS a été élargi depuis à 13 pays : Allemagne, Belgique, Espagne, Grèce, Italie, Portugal, Pologne, Mexique, Suisse, Autriche, République Tchèque/Slovaquie, Bulgarie et Brésil.

Le dispositif adopté prévoit notamment un abondement de la part de l'entreprise privilégiant les salariés ayant une capacité d'épargne modérée, les frais de gestion étant pris en charge par le Groupe.

Au 31/12/2025, environ 80% des collaborateurs éligibles à la souscription sont actionnaires. Ce sont 8793 salariés et anciens salariés qui sont actionnaires détenant ainsi 9,9% du capital de Pierre Fabre S.A.

De nouveaux pays peuvent encore intégrer le dispositif dans les années à venir.



4.1.4. Résultats

	Unité	2024	2025
Capital détenu par les salariés	%	9,80	9,91
Part d'actionnaires / nombre de salariés éligibles	%	80	79,5
Nombre d'actionnaires (salariés et anciens salariés)	Nombre	8 624	8 793

4.2.

Achats Responsables



Fort de son enracinement régional, les Laboratoires Pierre Fabre a toujours privilégié les entreprises locales dans ses achats et entretient des relations d'affaires durables avec un tissu d'entreprises de toutes tailles.

Les Laboratoires Pierre Fabre travaille avec un certain nombre de fournisseurs et de sous-traitants dont il doit s'assurer, au titre du **devoir de vigilance**, du respect des droits humains ou de l'absence de pollution environnementale par ces acteurs.



4.2.1. Organisation

La **Direction Achats Groupe** (France et filiales majeures) coordonne l’ensemble des achats du Groupe.

Les **achats indirects** (services généraux, énergie/déchets, marketing/communication, télécom, IT, R&D, prestations intellectuelles, parc automobile, ...) rapportent à la Direction Juridique et Financière du Groupe.

Les **achats directs** (matières premières, articles de conditionnement, sous-traitance industrielle, etc.) et les achats indirects liés aux Opérations (investissements, maintenance, consommables...) sont quant à eux rattachés à la Direction des Opérations.

4.2.2. Politique

Aujourd’hui, l’engagement des Laboratoires Pierre Fabre dans les achats responsables a été formalisé au travers de **sa charte éthique** qui stipule que le Groupe attend de ses partenaires fournisseurs qu’ils adoptent un comportement éthique, en particulier en prohibant toute forme de corruption, active ou passive, directe ou indirecte et dans le domaine des droits de l’Homme et des conditions de travail, par l’application des conventions internationales en vigueur.

En déclinaison de cette charte éthique, la **charte achats responsables** du groupe, déployée depuis 2015 et mise à jour en 2025, **intègre les principes d’achats responsables** au processus achats.

Le processus Achat encadre notamment **le sourcing fournisseurs, le processus de sélection des fournisseurs et la mesure de la performance** de ceux-ci, en intégrant notamment des critères RSE, en amont du référencement, lors des appels d’offres, puis dans les cotations annuelles.

› Concernant les familles d’achats indirects :

La performance annuelle RSE des achats indirects est évaluée au travers de la plateforme ECOVADIS.

5 piliers de l’engagement RSE (environnement, social, éthique et achats responsables) sont évalués et documentés.

Une cartographie annuelle de la performance RSE des fournisseurs permet d’apprécier l’évolution des engagements et de se comparer au benchmark du secteur. Cette cartographie intègre également des critères de risques pays, financiers et compliance mesurés respectivement via Ecovadis, Credit Safe (minimum à 30), TrustPair et Refinitiv.

En 2026, un module de Risk Management intégré à ARIBA permettra le suivi des fournisseurs via 4 piliers : éthique et légal, environnemental et social, opérationnel, finances.

Le niveau de pondération de ces critères RSE va généralement de 5 à 15 % du scoring global incluant également la qualité, les coûts, les délais, l’innovation, l’organisation et la sécurité.

› Concernant les familles d’achats directs (matières premières, articles de conditionnement, sous-traitance industrielle) :

La méthodologie d’évaluation de la performance annuelle des fournisseurs s’articule autour de 5 dimensions (Qualité, Logistique, Achats, RSE, et Innovation) et d’axes de simplification et d’harmonisation. Ainsi, la rubrique RSE représente 20% du score global, au même niveau que les autres rubriques. Elle comprend 2 critères (à pondération identique) : l’évaluation de la performance RSE ainsi que la maturité carbone. Cette base d’échange avec nos fournisseurs pour améliorer leur création de valeur au travers de plans d’amélioration continue et doit nous permettre d’ajuster la stratégie du panel fournisseur aux besoins de l’entreprise.

L’analyse de risques fournisseur, déployée depuis 2022, est faite à un rythme hebdomadaire : non seulement elle intègre le score de performance RSE Ecovadis (avec une « red line (seuil de risque) » fixée à 30/100) mais également une analyse Ethique et Compliance au travers de l’outil LSEG.

4.2.3. Déploiement des évaluations RSE des fournisseurs

Les Laboratoires Pierre Fabre a acquis l’outil ECOVADIS qui se compose d’une plateforme qui couvre plus de 250 secteurs d’activité et 185 pays. Les fournisseurs répondent à un questionnaire d’évaluation en fournissant des pièces justificatives, questionnaire qui repose sur les standards internationaux du développement durable, en particulier la Global Reporting Initiative, le Pacte Global des Nations Unies et la norme ISO 26000.

À partir de 2020, l’outil d’évaluation sur l’ensemble des familles d’achats et l’ensemble des fournisseurs a été déployé, en priorisant les segments selon la cartographie d’analyse enjeux RSE / Enjeux financiers.

À la suite du déploiement de l’outil et à la massification des notes ECOVADIS, le Groupe est en mesure, lors de la **sélection de fournisseurs pour ses appels d’offre**, de limiter ses interrogations à ceux ayant intégré à minima un niveau supérieur à la moyenne de leur secteur sur les segments les plus risqués.

Ainsi, le référencement des fournisseurs est amélioré tout en contribuant à l’ambition de développement durable de ces derniers.

Par ailleurs, depuis Octobre 2025, le Groupe a intégré le module Carbon Action Management d’ECOVADIS afin de mesurer la maturité carbone des fournisseurs et la faire progresser.

4.2.4. Résultats

À fin 2025, la base comptabilise **888 fournisseurs cotés dans ECOVADIS**. Le Chiffre d’affaires Achats réalisé avec ces fournisseurs évalués sur ECOVADIS représente un peu plus de **83% du chiffre d’affaires facturé achats** des Laboratoires Pierre Fabre de 2025 (achats directs et indirects confondus).

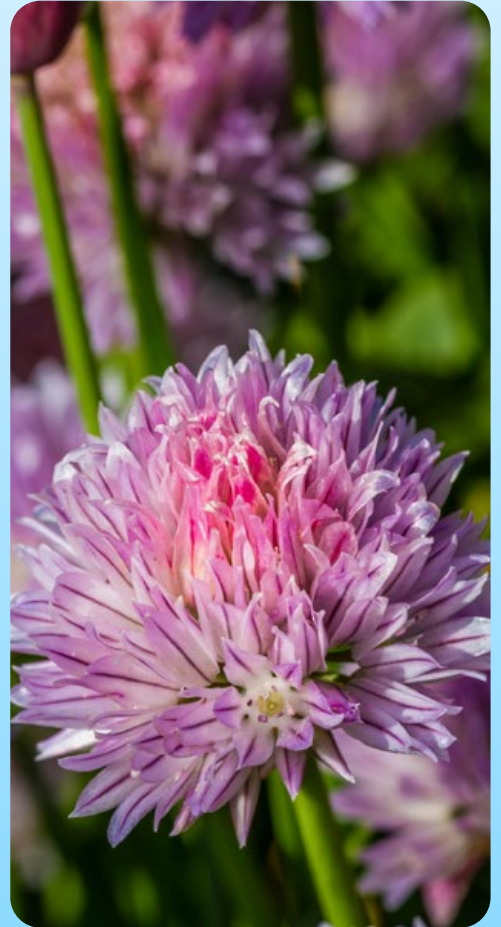
Concernant les fournisseurs indirects, 2025 a été marquée par une forte progression du taux de couverture : **86% du spend total est couvert auprès de fournisseurs évalués ECOVADIS**, et 94% si on considère les fournisseurs clés uniquement. Le score moyen des cotations sur les fournisseurs des achats indirects est de **68,7/100**.

Concernant les fournisseurs directs, 2025 a été marquée par une nouvelle progression du taux de couverture (**Les fournisseurs ayant un score représentent 92% de la masse achats**) et d’une évolution du score (**score moyen de 71.7** soit + 4 points vs 2024).

Ces scores sont intégrés à la cotation annuelle (évaluation de la performance annuelle) mais également à l’analyse de risques.

En l’absence de score ECOVADIS, un questionnaire substitutif a été conçu mi 2022 par Green Mission permettant ainsi d’évaluer la performance RSE des fournisseurs.

	Unité	2024	2025
Nombre de fournisseurs évalués dans ECOVADIS	Nombre	784	888
% du chiffre d'affaires facturé Achats réalisés auprès de fournisseurs évalués dans ECOVADIS (achats directs et indirects confondus)	%	83,7	83,5



LABORATOIRES

Pierre Fabre